

# LES ROCHES VERTES

Stang Ar Goulnet

PLONEOUR LANVERN

COMMERCIALISATION:



**LE LOGIS BRETON**  
58 rue de la terre noire  
29000 QUIMPER  
02 98 55 81 91

MAÎTRE D'OUVRAGE:



## Plan de vente et de bornage

### Lot n°2

Superficie= 443m<sup>2</sup>

Surface de plancher constructible max.= 169m<sup>2</sup>

Référence cadastrale: YD n° 374 à 376, 466

Servitude:

DESCRIPTIF DE TERRAIN A BATIR  
Issu d'un Permis d'Aménager  
Loi S.R.U.

Vente par : LE LOGIS BRETON

à :

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme :

"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif de ce terrain résulte d'un bornage.

Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat."

Permis d'aménager :

Modificatif :

Lot n°2 - Surface : 443 m<sup>2</sup>

référence cadastrale : Section YD n°

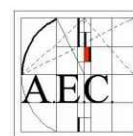
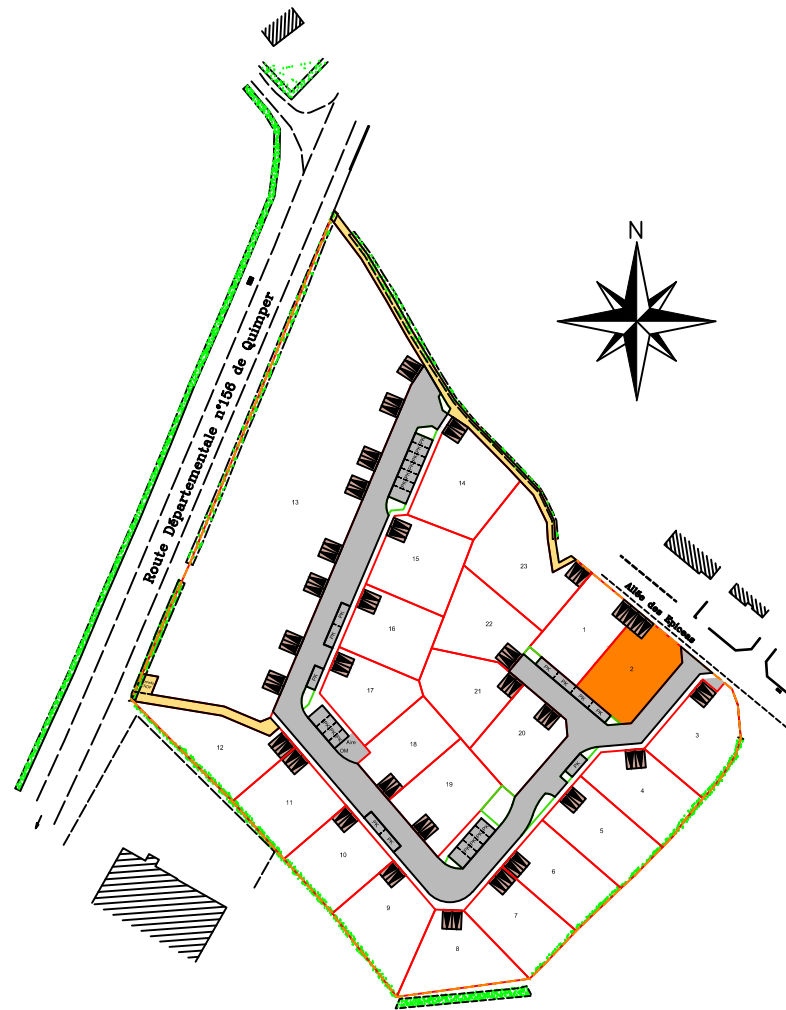
Résulte du bornage d'origine effectué le :

par M. LADAME Antoine - Géomètre - Expert n° 05473

à ....

Dressé le : 12/05/2020 par M. LADAME Antoine, Géomètre-Expert n° 05473

Signature :



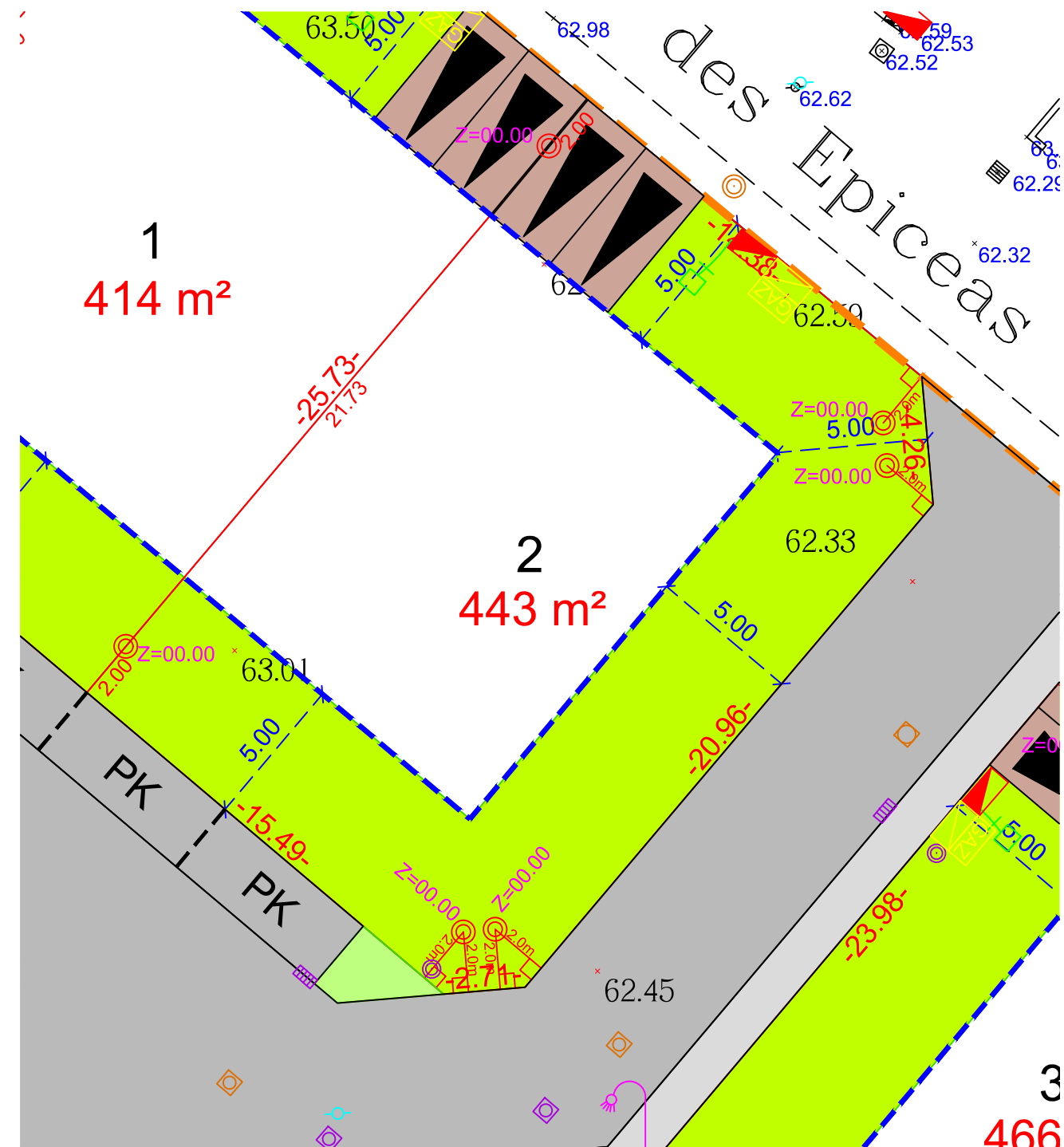
AEC selar d'architecture  
Hervé DE JACQUELOT  
JEAN-PAUL THOMAS  
Architectes DPLG  
79, avenue du Roullien  
29500 ERGUE-GABERIC  
tel: 02 98 53 03 70 - fax: 02 98 52 08 88  
mel: atelier.aec@wanadoo.fr



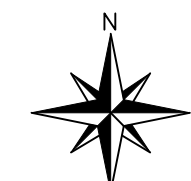
**Cabinet GÉOFIMO**  
S.A.R.L. DE GÉOMÈTRE EXPERT

Adresse : 1A bd. des Poilus  
29120 PONT-L'ABBE

Téléphone : 02.98.87.08.10  
Courriel : contact@geofimo.fr



Provisoire



### LEGENDE

**Legende**

- 1 - Numéro du lot
- 568 - Surface du lot en m<sup>2</sup>
- 25.00 - Altitudes terrain naturel
- Limite du périmètre loti
- Chaussée, voirie enrobée
- Trottoir, chemin piéton
- Espace vert
- Rucl minimum
- Muret technique
- Stationnement privé/Seuils
- Limite Lot
- Pelouse primitive
- Talutage
- Parking
- Haie
- Arbre, végétaux
- EP - Système d'infiltration des eaux pluviales à la charge du client
- EDF - Coffret électrique
- TEL - Citerneuau téléphone
- EU - Branchement des eaux usées
- AEP - Coffret eau potable
- Borne
- Altitude projet de voirie finie (à confirmer lors de l'implantation de la construction)
- 25.00 - Cote altimétrique (Nivellement rattaché au NGF-IGN69)
- 25.00 - Candélabre

Il est impératif de s'appuyer sur le nivellement fourni par le géomètre au moment de l'implantation de la construction. (article 25 du cahier des charges)

Echelle : 1 / 200  
Système Altimétrique :  
NGF/IGN69 (GPS)

Limites et superficies non définitives en l'absence de bornage contradictoire.